



Ré~Avenir

Sommaire

1. - Notre **enquête** sur les autorisations de panneaux solaires sur l'île de Ré en 2024
 2. - **Agenda** : Conférence débat "L'Eau du Futur" mardi **12 Aout** à Loix à 10H30
 3. - Notre **AG** du 21 Mai 2025
 4. - Notes de lecture
-

ETE 2025

Cher(e) LEON , voici notre nouvelle newsletter, bonne lecture.



L'actu du mois



Notre **Enquête** sur les autorisations de **panneaux solaires** en 2024 délivrées par les communes de l'île de Ré, suite à la modification du PLUI en juillet 2023.

Plus de vent que de soleil dans l'île de Ré ?

Le Pacte Vert de l'UE prévoit 42% d'énergie renouvelable (ENR) dans le mix énergétique en 2030. La France est en retard sur son plan de marche (21% en 2022) et **notre île ne produit que 0,1% de son énergie**. C'est la raison pour laquelle l'énergie solaire a fait consensus sur notre territoire pour contribuer à diminuer l'empreinte carbone de ses habitants.

En 2020, Ré-Avenir avait recensé les autorisations d'installations solaires délivrées par les mairies : sur 15 demandes, seules 6 avaient obtenues un feu vert (sur 18.000 maisons !).

Depuis lors, les rétais ont pris conscience de l'urgence de développer des ENR et les collectivités locales ont pris des mesures en faveur du solaire : **assouplissement du PLUI, mise à disposition d'un cadastre solaire, brochure d'information sur le solaire, embauche d'un conseiller ENR dans la nouvelle maison de l'Habitat...**

La confiance est telle que les **10 communes se sont fixé en 2023 un objectif de produire 23% de la consommation électrique de l'île grâce au solaire dans leur schéma d'accélération des ENR (ZAENR) à horizon 2035.**

Il était donc intéressant de mesurer l'impact de ces mesures sur les installations de panneaux solaires déposées durant l'année 2024. Si le nombre de demandes a bien été multiplié par 10 environ par rapport à 2020, seulement 60% ont fait l'objet d'une autorisation du fait d'une position toujours très négative des Bâtiments de France qui font peu de cas des modifications du PLUI.

Cette progression remarquable ne concerne en fait que 80 installations en 2024 et ne représente qu'une production théorique de **320 MWH**, soit **la consommation moyenne de 25 foyers rétais.**

L'objectif d'atteindre 23% de la consommation de Ré au travers d'installations solaires nécessiterait donc 160 années....

On ne peut qu'espérer que les **futures listes** qui se présenteront aux **élections municipales** de 2026 auront à cœur de proposer des pistes de réflexion pour que Ré contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Plus de détail dans notre document dans la section Nos actions/Groupes de travail/Energie

Nous reviendrons sur ce sujet bien entendu

Pour plus de détail sur cette enquête, cliquer sur le bouton ci-dessous :

<https://re-avenir.fr/enquete-sur-les-autorisations-de-panneaux-solaires-en-2024-delivrees-par-les-communes-de-lile-de-re/>

Résultats de l'enquête

AGENDA



Conférence-débat, "**l'Eau du Futur**", consacrée aux enjeux à moyen terme (2035) et à long terme (2050) de **l'approvisionnement de l'île de Ré en eau potable**.

Ces ressources sont sous tension sur l'île, mais aussi sur le Département, du fait des conséquences du changement climatique et de la pression touristique.

Le **Mardi 12 août 2024 de 10h30 à 12h00**, à la **Salle des Fêtes de Loix**,
l'APSL accueille Monsieur Denis Minot, **Directeur de Eau 17**

Après un état de lieux de l'existant et des menaces, Monsieur Minot présentera les stratégies envisagées aujourd'hui avec les élus pour faire face à nos besoins futurs, tant quantitativement que qualitativement, avant de répondre aux questions du public.

Cette conférence est ouverte à tous et gratuite, mais la capacité de la salle étant limitée, **la réservation est nécessaire** (apsl.loix@yahoo.fr) ou sur le site de l'APSL (www.loix-apsl.fr onglet "Nous contacter")

Réservation

Notre AG le 21 mai 2025, salle Vauban



*Vous étiez 60 à participer à **notre AG** qui a été riche en informations sur **l'Ecomobilité, les Energies Renouvelables, nos Ateliers Enfants, notre travail et nos animations sur la ressource de l'Eau,** ainsi que sur les mesures en faveur de la **Rénovation Energétique** présentée par Peggy Luton ainsi que sur la **gestion des déchets** par Thomas Levignon de la CDC.*

Retrouvez en le contenu sur notre site en cliquant sur le bouton suivant :

<https://re-avenir.fr/assemblee-generale-du-21-mai-2025/>

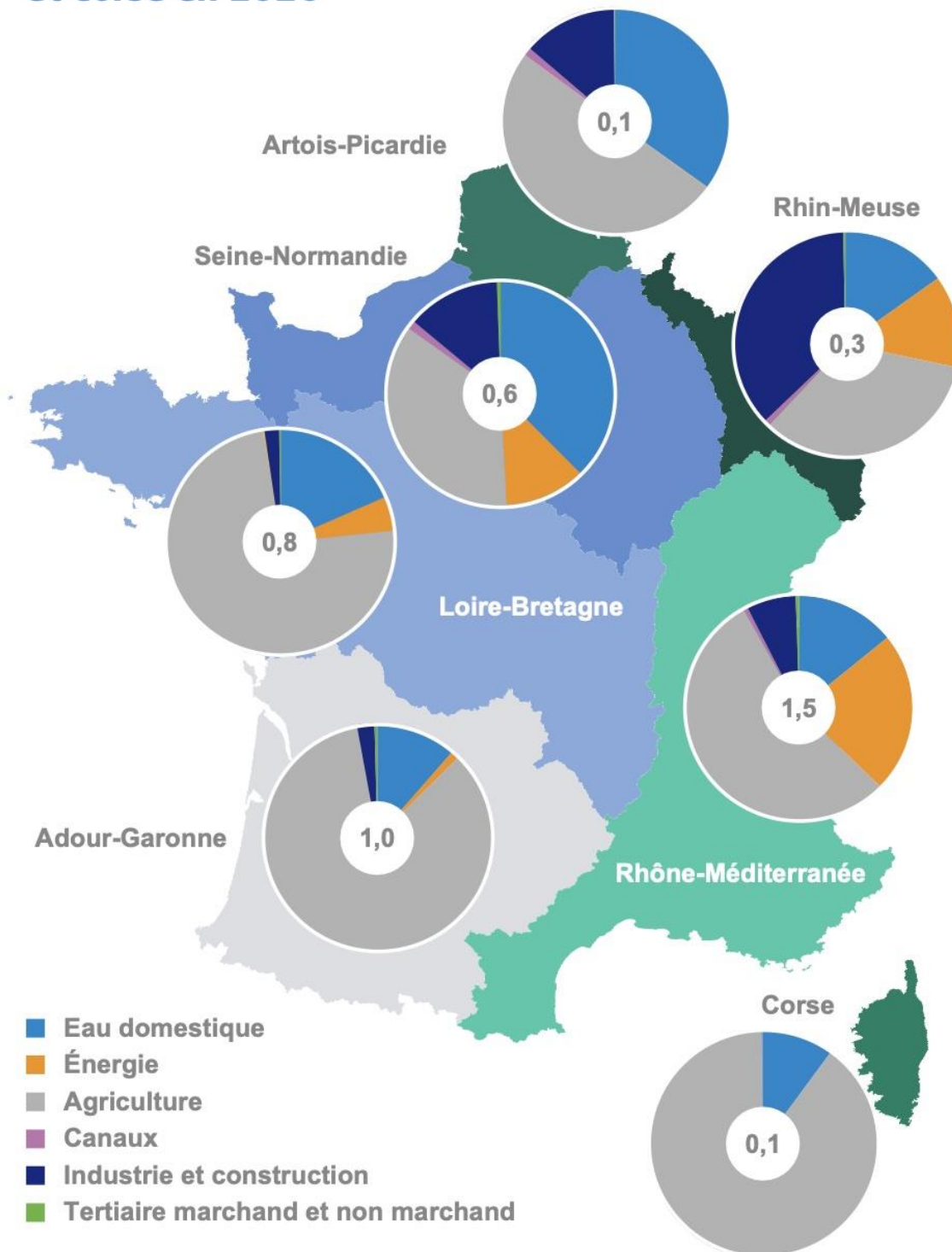
AG 2025

Notes de lecture

« Dans une publication récente, FRANCE STRATÉGIES alerte sur la disponibilité en eau renouvelable du territoire français; précisant que celle-ci a diminué de 14 % depuis 2010 et que cette tendance à la baisse ne pourra que s'aggraver dans les années à venir.

En cause, le réchauffement climatique (plus d'évaporations dans l'atmosphère au détriment de l'alimentation des rivières et des nappes), pendant que nos consommations sont simultanément à la hausse, en particulier pour la satisfaction des besoins agricoles (irrigation des cultures destinées à l'alimentation animale ou humaine et à l'exportation), **voir extrait ci-dessous en milliards de m3, dont pour le bassin ADOUR GARONNE, 84 % des consommations totales.**

Carte 2 – Consommations dans les sept bassins versants hydrographiques de France hexagonale et Corse en 2020



Lecture : les chiffres indiquent le volume consommé en milliards de m³, les camemberts, la répartition de cette consommation entre les activités. En 2020, 1 milliard de m³ d'eau a été prélevé dans le bassin versant Adour-Garonne, dont 84 % pour l'irrigation.

Source : calculs France Stratégie, à partir de la BNPE

Nous reviendrons prochainement de manière plus approfondie sur cette question et ses enjeux qui, si besoin, justifient les stratégies des acteurs de l'eau de la Charente Maritime et notamment EAU 17, pour une sobriété croissante dans tous nos usages de l'eau.

Pour adhérer ou ré-adhérer , il vous suffit de **cliquer ici** sur ce lien <https://re-avenir.fr/adherer/>

Vous pouvez adhérer et payer en ligne ou imprimer le bulletin d'adhésion qui vous est proposé et l'envoyer à : Ré-Avenir 3bis , rue des Moineaux STE MARIE DE RE 17740 ou par mail à : reavenir17@gmail.com

A très bientôt
La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas !

Restant à votre écoute,

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à [www.reavenir.com].

[Afficher dans le navigateur](#) [Se désabonner](#) [Désabonnement global](#)

Vous avez témoigné de l'intérêt pour notre association et notre bureau a décidé de vous envoyer la lettre que nous réservons à nos adhérents ; vous pouvez bien sûr vous désabonner à tout moment mais aussi adhérer pour nous soutenir.